

ENGRAIS

LES INCERTITUDES DEMEURENT

EXCLUSIF

Classement
des
fournisseurs



Elena Blum
responsable du numéro

ÉDITO

DANS LE FLOU...

Y aura-t-il assez d'engrais au printemps ?
Le prix du gaz va-t-il encore augmenter ?
Quand les usines de fabrication d'engrais
pourront-elles redémarrer ?

Comment la filière se relèvera-t-elle de ces années de crise ? Quels seront les impacts sur les prix de l'alimentation et sur nos exportations ?

À l'heure où 70 % de la production européenne de fertilisants est à l'arrêt et que Vladimir Poutine tire les ficelles des tarifs gaziers, les questions se multiplient, et les réponses, hélas, manquent.

Référence agro a enquêté pour repérer les tendances et les pistes qui permettent d'y voir plus clair, sur ce marché bouleversé.

Des experts nous confient les sources de matières premières alternatives qui pourraient naître, tandis que des distributeurs nous parlent de leurs nouvelles stratégies d'appro. Nous n'avons pas oublié l'aspect réglementaire : l'abaissement des seuils de stockage des ammonitrates pourrait porter un coup supplémentaire à une filière déjà éprouvée. Vous trouverez dans ces pages tout ce dont vous avez besoin pour appréhender les défis à relever au sein de la filière de la fertilisation. 

Couverture : © Thomas Turini

Référence agro est une publication de : **Terre-écros**
3 rue Lespagnol, 75 020 Paris Tél. : 01 47 70 19 97 - www.terre-ecros.com
Mails sur le principe : p.nom@terre-ecros.com
Numéro de commission paritaire : 0925 X 91842
Directeur de la publication : Thomas Turini
Responsable du numéro : Elena Blum
Journalistes : Stéphanie Ayrault, Thomas Turini
Directeur commercial : Albert Butet
Toute reproduction du contenu de *Référence agro* est interdite sans l'accord de l'éditeur.

À LIRE DANS CE NUMÉRO

GÉOPOLITIQUE

P.3 L'industrie des engrais suspendue aux crises à répétition

P.6 Azote et export, la carte des 60 %

PROSPECTIVE

P. 7 Le gaz, le nerf de la guerre

DISTRIBUTION

P.9 Les prix chamboulent les relations

ANALYSE

P.12 Engrais organiques, les matières premières sous tension

P.15 Des synergies entre engrais organiques et biostimulants

POINT DE VUE

P.18 Stockage des ammonitrates, un débat explosif

FAITS MARQUANTS

P.20 Dynamisme et innovation malgré la volatilité des matières premières

PANORAMA DES FOURNISSEURS EN FRANCE

P.22 L'enquête de *Référence agro* en chiffres

P.23 Classement des entreprises à dominante engrais minéraux et commodités

P.25 Classement des entreprises à dominante engrais organiques, organo-minéraux ou spécialités



L'usine roumaine d'Ameropa a arrêté sa production d'ammoniac en raison des prix du gaz, comme près de 70 % des fabricants d'engrais en Europe.

L'INDUSTRIE DES ENGRAIS suspendue aux crises à répétition

Face à ce qui pourrait être considéré comme le premier choc gazier de l'histoire, l'industrie européenne des engrais est contrainte de fermer ses usines, faute de trésoreries, voire de disponibilités en matières premières. De nombreuses pistes sont à l'étude pour assurer des approvisionnements suffisants au printemps, mais aucune ne semble pour le moment compenser la perte orchestrée par la Russie. Retour sur une année hors du commun.

Par **Elena Blum**

Après les maintenances prolongées et les baisses de trésoreries dues à la crise sanitaire, c'est un nouveau coup pour les producteurs d'engrais. Le gaz manque, les stocks n'ont pas été reconstitués et les coûts explosent. En cause : une course à la demande post-Covid gagnée par les pays asiatiques, et la fermeture du robinet côté Russe, dès l'été 2021. Vladimir Poutine prévoit-il alors déjà sa tentative de conquête de l'Ukraine, lorsqu'il affaiblit ses adversaires et accroît leur dépendance à ses matières premières ? Les opérateurs

européens s'inquiètent, certaines industries ferment, temporairement espère-t-on. Les politiques protectionnistes se multiplient. La tension monte entre Bruxelles, Washington et Moscou, jusqu'à l'invasion des forces armées russes en Ukraine, le 24 février 2022.

UNE RIPOSTE COÛTEUSE POUR LES PRODUCTEURS D'ENGRAIS

L'Union européenne entame alors une longue série de sanctions et embargos à destination des proches

du président russe. La valse des oligarques à la tête des géants de la fertilisation commence, avec son lot de démissions, visant à protéger les intérêts du secteur, qui a rapporté à la Russie quelque 7,6 milliards d'euros en exportations en 2020. Mais le parti pris européen en faveur de l'Ukraine a un coût. Entre l'automne 2020 et l'été 2022, le prix du gaz a été multiplié par dix, passant de 20 à 200 €/Mwh, avec un bon à 346 €/Mwh, le 26 août, lorsque Gazprom annonce suspendre ses exportations à destination de ...



Usine de Puertollano produisant de l'ammoniac vert à partir d'une centrale solaire

Fertiberia, la fiabilité de l'approvisionnement aujourd'hui, la durabilité de l'offre pour demain !

Malgré les difficultés que rencontre le marché des engrais actuellement, avec une diminution importante de l'offre des engrais azotés liée à une hausse sans précédent des coûts de production, Fertiberia est aujourd'hui toujours en capacité de fournir le marché européen.

Ceci est possible grâce à son réseau d'usines sur la péninsule ibérique dont la majorité sont situées en zones portuaires. Cela permet de fabriquer des engrais via la production d'ammoniac à partir de gaz, ou bien, lorsque la fabrication in situ de cette matière première n'est pas favorable, d'acheter l'ammoniac sur le marché extérieur. Bien que Fertiberia soit spécialisé dans les engrais à base nitrique, grâce à son réseau d'usines, dont certaines ont leurs propres spécificités, la gamme du fabricant est aujourd'hui la plus complète et innovante du marché.

Les innovations que Fertiberia propose à ses clients résultent d'un investissement important et de longue date dans la recherche et développement, en collaboration avec des centres de recherche internationaux. Cette expertise acquise dans la recherche agronomique lui a permis de développer des solutions améliorant nettement l'efficacité de ses engrais. De manière non exhaustive, les bénéfices de ces technologies permettent de ; diminuer les pertes en éléments minéraux (notamment via la diminution de la volatilisation de l'ammoniac et le lessivage des nitrates), d'augmenter l'absorption des nutriments par la plante ou encore d'améliorer les défenses générales des plantes.

Afin d'étendre sa gamme aux engrais uréiques protégés, Fertiberia France s'est associée à un acteur extérieur qui a

développé des technologies en accord avec sa vision d'une agriculture durable, ce qui lui permet d'offrir à ses clients des solutions de secours dans le contexte actuel ([urée imprégnée NutriSphere-N](#)).

Fertiberia se donne les moyens d'être une entreprise d'avenir qui réfléchit à des solutions pour une agriculture plus efficace et moins polluante en prenant des mesures ambitieuses mais réalisables.

Parmi les actions majeures du fabricant d'engrais, on peut citer son projet de décarbonation de l'industrie des engrais visant à substituer le procédé Haber Bosch utilisant le gaz, par des énergies renouvelables (solaire et hydraulique) pour produire de l'ammoniac. Ce projet s'inscrit sur un horizon de temps s'étalant jusqu'à 2035 mais dont certaines étapes clés ont déjà été franchies, notamment la construction d'une unité produisant déjà de l'ammoniac vert sur le site de Puertollano. On peut également retenir la récente acquisition de Trichodex, une entreprise de biotechnologie espagnole, spécialiste des produits biostimulants et de biocontrôle. Ce rachat souligne l'importance qu'accorde Fertiberia à des solutions novatrices et respectueuses de l'environnement.

Du côté du territoire français, Fertiberia France est présente sur l'ensemble du territoire et continue de renforcer sa position avec de lourds investissements sur son usine en Bretagne et la construction d'une unité de conditionnement de produits liquides qui sera inaugurée en 2023.



l'Europe, en raison d'une prétendue opération de maintenance.

Entre-temps, près de 70 % des outils industriels dédiés à la fabrication d'engrais en Europe fonctionnent au ralenti ou sont à l'arrêt. Certaines usines sont en mesure d'importer de l'ammoniac, mais cela dépend de la logistique et de leur situation géographique, à proximité ou non des ports. « *De nombreuses usines ne disposent pas des outils nécessaires pour remplacer le gaz par de l'ammoniac* », abonde Alexandre Willekens, expert engrais pour Agritel. D'autant qu'aux prix exorbitants, s'ajoutent les positions attentistes de la distribution et des agriculteurs, qui, avec des trésoreries limitées, ont moins anticipé les achats qu'en temps normal (voir p.10). « *Les usines ne rouvriront pas tant qu'elles n'auront pas de visibilité*, indique Alexandre Willekens. *Et les coupures de gaz de la Russie sont imprévisibles, empêchant tout retour à la normale.* » Nicolas Broutin, président de Yara France, parle pour la première fois d'un « *risque réel de pénurie au printemps* ». La piste des engrais organiques est, elle aussi, une impasse, tant l'approvisionnement en matières premières est compliqué (voir p. 12).

UNE FAIBLE IMPORTATION DES ENGRAIS

Les importations d'engrais sont, elles aussi, à la traîne. « *Un tiers des engrais azotés utilisés en Europe provient de Russie*, explique Jacob Hansen, directeur de Fertilizer Europe, le représentant des industriels de la fertilisation à Bruxelles. *Quant aux engrais phosphatés et potassiques, près de 60 % sont exportés par la Russie et la Biélorussie.* » Or, les exportations provenant de Minsk sont bloquées par les sanctions européennes, et les engrais russes, qui échappent aux embargos, sont pénalisés par les sanctions financières et le coût

DE NOUVELLES SOURCES D'ENGRAIS, PEUT-ÊTRE INSUFFISANTES

En réponse à l'affaiblissement de l'offre de la mer Noire, l'importation d'engrais en provenance des États-Unis et de Trinidad-et-Tobago s'est accélérée, mais risque d'être insuffisante. Mi-septembre 2022, une usine d'azote de Trinidad-et-Tobago a annoncé être à l'arrêt. Quant aux États-Unis, ils ont décidé de freiner les ventes, pour se consacrer à l'organisation de la logistique de l'envoi de leurs nombreuses commandes. S'ajoute à ce ralentissement, le problème du surcoût de ces produits importés, en particulier dans un contexte d'euro faible par rapport aux autres monnaies. Des taxes antidumping alourdissent la facture des agriculteurs européens, de 60 € supplémentaires la tonne en moyenne, par rapport à un agriculteur non-européen. La Commission européenne a proposé la suspension des droits de douane et des taxes, jusqu'à fin 2024. Jacob Hansen, directeur de Fertilizer Europe, estime que l'Afrique du Nord pourrait également devenir un fournisseur, notamment le Maroc, qui prévoit d'augmenter sa production d'engrais phosphatés de 68 %, pour passer de 12 Mt à 20,2 Mt.

de l'assurance des paquebots dans la mer Noire.

Quant au pipeline reliant le district russe de la Volga au port ukrainien d'Odessa, conçu pour transporter jusqu'à 2,5 Mt d'ammoniac par an, il a été fermé par Moscou dès le début du conflit. Depuis mi-septembre 2022, l'Onu tente d'inciter la Russie à rouvrir les vannes, pour que l'ammoniac soit acheminé jusqu'à la frontière russo-ukrainienne, où il serait acheté par Trammo, négociant en matières premières américain. Mais Vladimir Poutine instrumentalise les besoins mondiaux en fertilisants pour exiger une levée des sanctions européennes. Le 16 septembre, il a ainsi promis 300 000 tonnes d'engrais gratuites aux pays en voie



Le pipeline Togliatti-Odessa fait 2417 km et permet d'exporter 2,5 millions de tonnes d'ammoniac par an. Il est à l'arrêt depuis le début du conflit en Ukraine.

de développement, à la condition que l'UE suspende les sanctions, tout en accusant l'Europe d'avoir monopolisé les exportations ukrainiennes, au détriment des pays les plus pauvres.

La question du gaz est également au cœur des discussions que Poutine entretient avec Xi Jinping, le président chinois. « *Ces puissances se reconnaissent dans le rejet des pays occidentaux, et dans le refus d'accorder l'autonomie à des territoires qu'ils estiment être leurs, l'Ukraine pour la Russie et Taïwan pour la Chine* », précise Alexandre Willekens. L'un des projets envisagés par les deux chefs d'État, la création d'un gazoduc entre Moscou et Pékin, pourrait définitivement priver l'Europe de gaz russe.

«

Alexandre Willekens, expert engrais Agritel

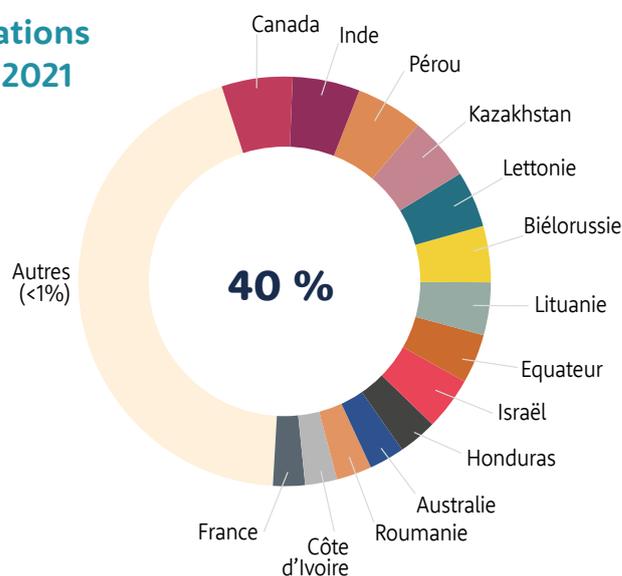
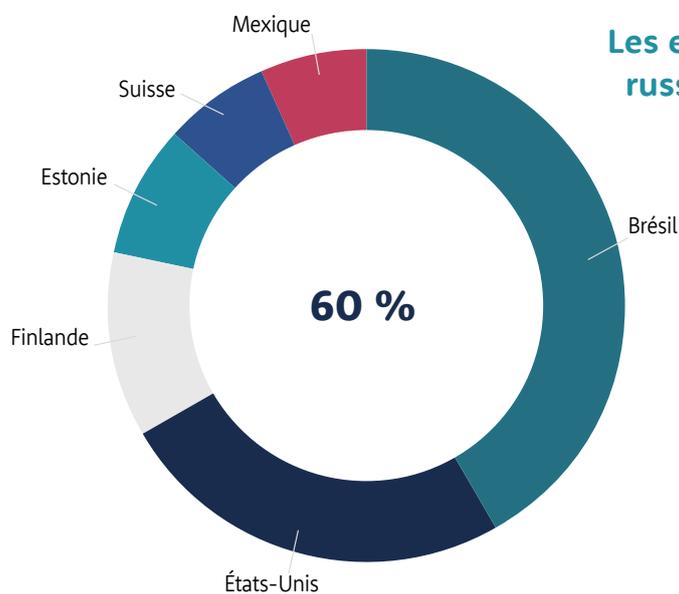
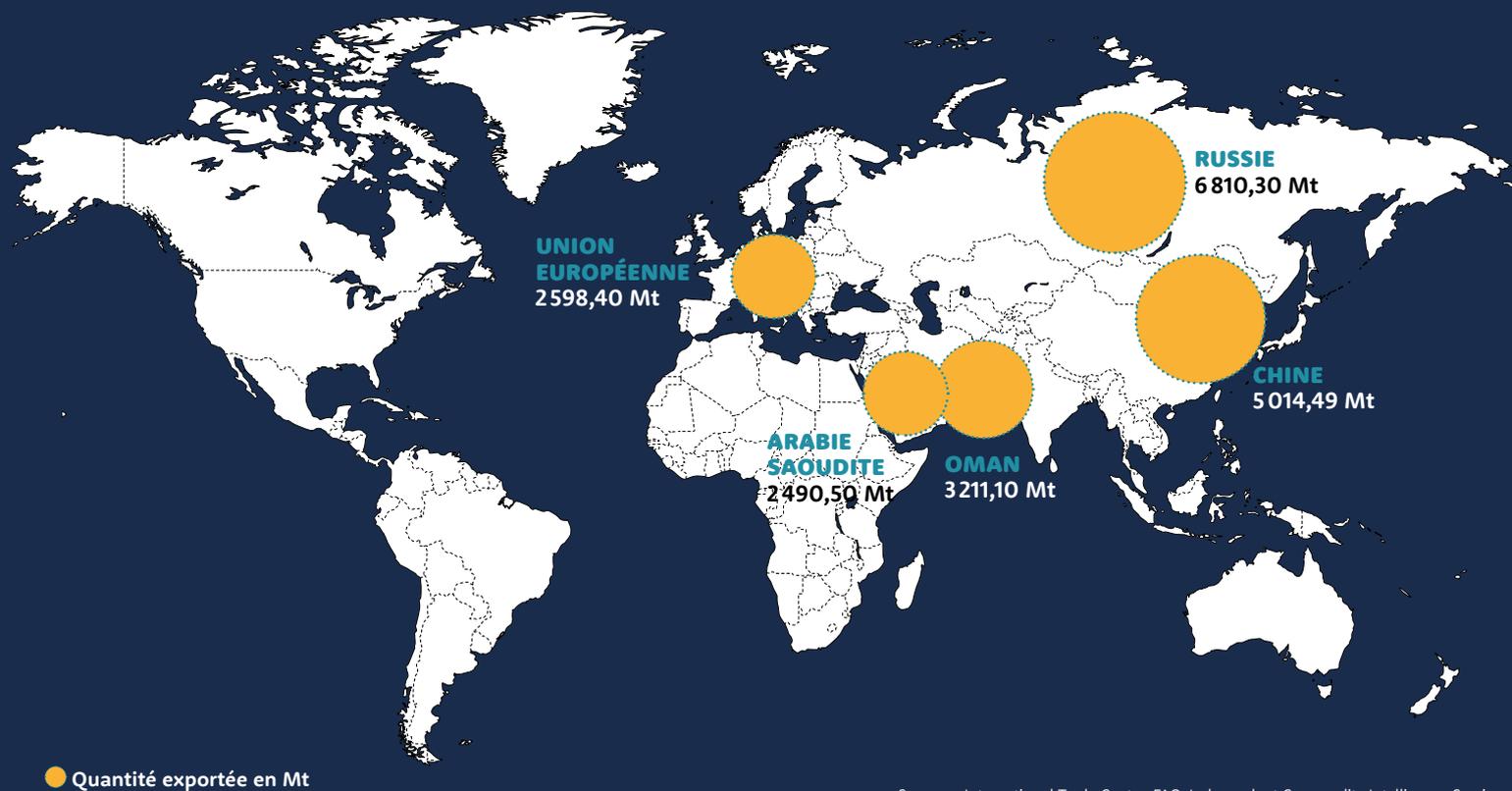


« *Les usines ne rouvriront pas tant qu'elles n'auront pas de visibilité, et les coupures de gaz de la Russie, imprévisibles, empêchent tout retour à la normale.* »

AZOTE ET EXPORT, la carte des 60 %

Sur la campagne 2021/2022, cinq pays ou régions ont exporté approximativement 60 % des volumes mondiaux d'engrais azotés. 60 % des exportations russes se concentrent sur six pays.

Par **Thomas Turini**





Pour limiter sa dépendance au gaz, Yara prévoit de produire de l'hydrogène vert. La firme norvégienne mène un projet en Australie avec Engie.

LE GAZ, le nerf de la guerre

Le gaz constitue 90 % des coûts de production de l'ammoniac, qui sert ensuite à la fabrication des engrais. Face aux restrictions russes, depuis l'été 2021, l'Europe cherche de nouvelles sources d'approvisionnement, chez ses partenaires historiques où non, ou en développant de nouveaux modes de production.

Par **Elena Blum**

Chaque année, l'Union européenne achète à Moscou 150 milliards de mètres cubes de gaz, soit 40 % de ses besoins. Les pays européens font, depuis 2021, du porte-à-porte pour reconstituer leurs stocks. Après des États-Unis par exemple, qui exportent du gaz naturel liquéfié, essentiellement tiré des gaz de schiste, mais aussi de l'Algérie, du Qatar et de la Norvège. La France a ainsi décidé de se rapprocher de l'Algérie, malgré les tensions diplomatiques qui avaient éloigné les deux pays en 2021. Et si le gaz

n'a pas été - officiellement - à l'ordre du jour du voyage diplomatique d'Emmanuel Macron, début septembre 2022, il avait à ses côtés Claire Waysand, directrice générale adjointe d'Engie, qui a négocié une hausse des importations auprès du groupe algérien d'énergie Sonatrach.

LA FRANCE CERCHE DES SOLUTIONS DE SUBSTITUTION

« Mais les discussions avec les pays comme l'Algérie, le Qatar ou Israël portent sur des contrats à moyen

ou long terme, explique Phuc-Vinh Nguyen, chercheur sur les politiques européennes de l'énergie pour l'Institut Delors. *Pour augmenter leurs productions, et donc leurs exportations, ces pays ont besoin d'investissements significatifs. Par conséquent, les renégociations des contrats s'accompagnent d'engagements financiers.* » Quant au gaz naturel liquéfié, il requiert des infrastructures spécifiques pour sa liquéfaction, puis pour sa gazéification. La France possède déjà quatre unités, et compte en acquérir une cinquième, mais les délais d'at- ...

Phuc-Vinh Nguyen, chercheur sur les politiques européennes de l'énergie pour l'Institut Delors



« La gestion de l'hiver à venir s'annonce cruciale »

tente sont de plusieurs années. Le GNL revient 20 % plus cher que le gaz naturel. Vendu aux enchères, il pourrait aussi être trusté par la Chine, dont les industries fonctionnent actuellement au ralenti, mais qui pourraient prochainement se relancer.

UN ARBITRAGE ENTRE LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES

Dans l'immédiat, les pays européens n'ont pas de solution. Les risques de pénuries planent pour cet hiver, surtout s'il s'avère rigoureux. Les gouvernements pourraient être amenés à faire des arbitrages entre les différents secteurs industriels, pour favoriser ceux qui leur paraissent essentiels. « *Nous devons également mener une réflexion sur une réorientation de notre alimentation, estime Phuc-Vinh Nguyen. Il faudra favoriser des productions peu gourmandes en intrants et évaluer quelle part de notre production nous pouvons nous permettre d'exporter.* »

D'autres pistes, si elles sont encourageantes, ne sont pas encore suffisamment déployées pour avoir un impact immédiat. L'hydrogène peut être une bonne solution pour décarboner l'industrie lourde, mais aussi pour produire de l'ammoniac. Yara déploie trois projets autour de l'hydrogène : aux Pays-Bas avec de l'éolien offshore, en Australie, en partenariat avec Engie avec des panneaux photovoltaïques et surtout en Norvège avec la production hydro-électrique. Ce projet, d'un montant de 200 à 250 M\$, a reçu

le soutien du gouvernement norvégien, et devrait voir le jour en 2027. L'espagnol Fertiberia mise, lui aussi, sur le développement de l'hydrogène vert, grâce à des panneaux solaires. « *Produire de l'ammoniaque vert était, jusqu'à présent, très coûteux, estime Alexandre Willekens, expert engrais pour Agritel. Mais avec la hausse des coûts de production, cette option gagne en compétitivité.* »

MÉTHANISATION ET ÉOLIEN OFFSHORE

La méthanisation offre également des perspectives encourageantes, d'autant que le biogaz peut être directement injecté dans le réseau gazier. « *D'ici à 2030, la méthanisation pourrait être une solution intéressante pour réduire notre dépendance, pointe Phuc-Vinh*

Nguyen. Mais pour cet hiver, ce levier reste assez faible. Il va falloir accélérer sur ces dossiers. » Enfin, la Commission européenne mise sur le développement des énergies renouvelables, et certains États se sont engagés dans des projets allant dans ce sens. Les pays baltes, les pays scandinaves, l'Allemagne et la Pologne viennent d'annoncer la mise en place d'un ambitieux parc éolien offshore en mer baltique. Mais cela risque d'être insuffisant, et surtout, cela n'offre pas de solution pour les mois à venir. « *La gestion de l'hiver à venir s'annonce cruciale* » affirme Phuc-Vinh Nguyen. Selon lui, afin de disposer de gaz en quantité suffisante pour les industries, il faut immédiatement prioriser la sobriété et économiser l'énergie, notamment en améliorant l'isolation des bâtiments. 

COLLOQUE AFAÏA 2022
Engagé.e.s pour mieux cultiver

3 thèmes :

- De CAS à AFAÏA, un investissement concret et efficace au service de l'agriculture
- Nouvelles règles de mise en marché, Socle Commun, Règlement Européen : les clefs pour s'adapter
- Nouvelles attentes sociétales : AFAÏA s'engage auprès des filières

Le 15 novembre 2022 à Paris
à l'hôtel Potocki
de 9:30 à 17:00

 **AFAÏA**
ACTEURS D'UNE TERRE PLUS VERTE

www.colloque-afaia.fr



Avec des récoltes catastrophiques dans certaines régions, la hausse du prix des engrais est encore plus difficile à faire passer auprès des agriculteurs.

LES PRIX chamboulent les relations

Si la disponibilité des engrais pour la prochaine campagne inquiète, l'augmentation des coûts et la volatilité des marchés est au cœur des préoccupations des distributeurs. Dans ce contexte, les gammes évoluent. La question du partage du risque financier se pose également aux coopératives et aux négoce vis-à-vis de leurs fournisseurs mais aussi des agriculteurs.

Par **Stéphanie Ayrault**



Thierry Corlay,
directeur marché des engrais
du réseau Impaact

**« L'URÉE, UNE SUBSTITUTION
PAS ÉVIDENTE »**

« Nous anticipons une probable rupture d'approvisionnement sur le marché des ammonitrates

importés : nous avons acheté la moitié de notre besoin annuel, qui s'élève à un peu moins de 20 000 tonnes, mais cela pourra difficilement aller plus loin. Un transfert est donc réalisé sur les achats d'urée, moins habituels en Bretagne. Toutefois, nous ne souhaitons pas pousser ce produit en l'état. Il nécessite une logistique portuaire, alors que les ports sont saturés, puis une logistique d'ensachage et de transport jusqu'aux zones d'utilisation, elle aussi tendue. Il faudrait aussi une augmentation significative des ateliers

d'imprégnation d'inhibiteurs, pour éviter la volatilisation de l'urée. Par ailleurs, les prix élevés sur le phosphore et la potasse vont provoquer un pourcentage très élevé d'impasses ! Nous n'avons pas augmenté nos achats d'engrais organiques, la ressource étant limitée, comme la demande de ce type de produit, hors cultures spéciales. Nous sommes très vigilants sur notre communication vers les agriculteurs. Nous les tenons informés de la réalité du marché afin qu'ils comprennent la situation. »  ...



Pierre-Antoine Foreau,
directeur de Cereapro

« TRAVAILLER AVEC DES SOCIÉTÉS SOLIDES »

« La tension sur la matière première se ressent sur le prix. Notre stratégie n'a pas évolué, mais les relations avec nos fournisseurs ont changé. Quand un camion est acheté 1000 euros la tonne, la crainte est de savoir si tout le monde a la capacité financière

d'assumer le moindre problème. Nous voulons travailler avec des sociétés solides ! D'ailleurs, avec elles, nous sommes en train d'élaborer des gammes différentes, et proposer des alternatives aux ammonitrates soufrés 24 – 18 plus intéressantes au niveau des prix. L'urée a pris d'importantes parts de marché dans notre portefeuille, car c'est le meilleur ratio prix/unité. Elle représente entre 15 à 20 % des ventes contre 5 à 10 % habituellement. Sur les engrais de base, la priorité est d'apporter de l'azote et les impasses sur le potassium et le phosphore sont nombreuses. Avec la hausse des prix, les agriculteurs prennent plus de temps pour se positionner

et achètent juste ce dont ils ont besoin. Contrairement à d'autres distributeurs, nous ne leur avons pas demandé d'acompte. Nous sommes même allés dans l'autre sens en proposant aux exploitants de nous payer plus tard. Cela nous a permis d'avoir de nouveaux clients et de fidéliser nos habitués. Quant aux engrais organiques, nous avons eu beaucoup de frustration cette année sur ce marché. Sur 15 à 20 000 tonnes que nous vendons, les fournisseurs ont annulé 5000 tonnes de produits que nous avons achetées en morte-saison, car ils étaient dans l'incapacité de se fournir. Dans ce contexte inédit, le marché de l'engrais organique a montré ses limites. »

« TOUS LES CURSEURS SONT DANS LE ROUGE »

« Il faut distinguer le problème d'approvisionnement en engrais de celui des prix. Nous n'avons pas connu de rupture de disponibilités, mais cela pourrait arriver pour la prochaine campagne. Dans le Sud de la France, nous utilisons beaucoup d'urée. Cette tendance devrait perdurer du fait de la meilleure compétitivité par rapport aux ammonitrates. Les hausses de prix sont très

compliquées pour les agriculteurs du Sud de la France, dont les récoltes sont catastrophiques sur toutes les cultures. Tous les curseurs sont dans le rouge. Les exploitants vont acheter moins d'engrais à cause de son prix, et devraient se positionner tardivement. Nous n'avons pas encore toutes les clés pour bâtir notre stratégie d'approvisionnement en engrais pour la prochaine campagne. C'est une situation inédite que personne n'a connue, même les plus anciens.



Pascal Ramondenc,
directeur d'Axso

Nous essayons d'anticiper, mais nous ne sommes pas sereins au vu de la récolte actuelle. Nous devons rester prudents. »



Denis Lepers, directeur appro
production végétale chez Uneal

« LES PRODUITS FOLIAIRES SONT EN HAUSSE »

« Depuis deux ans, les volumes disponibles en engrais sont limités. Fin mai, nous avons senti une

détente sur le marché, du fait de la possibilité laissée à Eurochem de produire en Europe. Mais depuis cet arrêt, les cours sont repartis à la hausse. Nous n'avons pas de visibilité sur le marché, nous avons perdu nos repères. Or, pour nos agriculteurs, nous devons être prudents sur les prix achetés. Nous avons également besoin d'un engagement des agriculteurs afin de nous positionner très vite auprès des fournisseurs. Pour la première fois, nous leur demandons une

avance de trésorerie de 500 euros la tonne, pour sécuriser leurs commandes. Dans l'ensemble, cette mesure a été comprise par nos adhérents. Les parts de marché des produits évoluent. Les agriculteurs achètent davantage d'urée. Nous vendons également plus de foliaires, utilisés sur 15 % des surfaces cette année. Demain ils pourraient représenter 30 à 40 % des surfaces. Nous poursuivons nos essais qui, pour l'heure, donnent de bons résultats. »



Knowledge grows

Concilier rendement et qualité

Pour obtenir une croissance maximale des cultures, une utilisation efficace de l'azote est essentielle. Les engrais azotés YaraBela® et YaraMila® associés aux technologies de précision N-Tester® et Atfarm, offrent une qualité et une croissance optimales des cultures.

Nos solutions à base de nitrate apportent une efficacité d'utilisation de l'azote de 8 % supérieure à celle d'un programme d'urée standard.

En savoir plus yara.fr

#cultivonslavenir



Les engrais organiques sont en tension, notamment en raison de la grippe aviaire, qui prive les agriculteurs des fientes de volailles.

ENGRAIS ORGANIQUES, les matières premières sous tension

Avec des prix tirés par les engrais de synthèse, des matières premières limitées en raison notamment de la concurrence avec la méthanisation et de la grippe aviaire, et des frais de production qui explosent, le marché des engrais organiques est en plein bouleversement. Des fabricants tentent de sécuriser leurs approvisionnements pour respecter leurs engagements.

Par **Elena Blum**

Si le marché des engrais de synthèse est fortement bouleversé par la crise ukrainienne et le prix de l'énergie, les producteurs d'engrais organiques ne sont pas en reste et rencontrent, eux aussi, des difficultés. « *Le marché est tendu sur les matières premières, que ce soit animales ou végétales*, indique Lionnel Faber, directeur commercial chez Frayssinet. *Pour ces matières, nous sommes de plus en plus en*

concurrence avec la méthanisation, qui est subventionnée et qui sur-achète les produits. »

La concurrence entre les usages des sous-produits réduit les disponibilités pour les engrais organiques. Ainsi, les distilleries ont tout intérêt à garder la pulpe de raisin comme comburant, compte tenu des prix de l'énergie. Quant aux protéines animales transformées, elles sont tirées par le marché de l'alimentation.

Les matières végétales telles que le café, le soja, le tournesol, le raisin, qui entrent dans la composition d'engrais organiques, ont également souffert de la sécheresse.

DE NOUVELLES RESSOURCES

« *Dans ce contexte, nous devons sourcer de plus en plus large, et prendre des matières premières auxquelles nous ne pensions pas forcément* », précise Lionnel ...

Faber. Frayssinet est un des leaders du marché des engrais organiques, avec près de 110 000 tonnes de produits finis par an. « *Comme nous produisons des volumes importants, nous ne pouvons pas rentrer une matière pour des quantités dérisoires, poursuit-il. Nous devons nous assurer de la conformité des concentrations en NPK, de la capacité d'intégration, de la possibilité de granuler la matière et de la pérennité de la ressource. Nous avons plusieurs pistes prometteuses, mais préférons rester discrets, car la concurrence pour l'approvisionnement de matières premières est rude.* »

LA GRIPPE AVIAIRE PÉNALISE LE MARCHÉ

Du côté des matières animales, la filière est très éprouvée par la grippe aviaire, qui a privé de nombreux fabricants de fientes de volailles. « *Nous avons perdu environ 200 000 tonnes de matières premières au niveau national à cause de l'épizootie aviaire, confie Laurent Chevalier, directeur commercial des établissements Huon, situés en Bretagne. Cela nous a forcés à réduire la production de notre produit vrac phare, qui était constitué de compost d'effluents d'élevages bovins, équins et avicoles.* »

La concurrence entre les usages des sous-produits animaux et végétaux réduit les disponibilités des matières pour les engrais organiques.

Pourtant, Huon dispose d'un processus d'hygiénisation agréé à plus de 70°C, qui aurait permis d'utiliser les fientes de volailles contaminées. Mais les fientes ont été détruites, le transport n'étant pas complètement sécurisé : en cas de chute de la fiente sur le bord de la route, la

LES SOUS-PRODUITS ANIMAUX ENCORE EXCLUS DU NOUVEAU RÈGLEMENT EUROPÉEN

Si le nouveau règlement européen sur les matières fertilisantes et supports de culture est entré en vigueur le 16 juillet 2022, il est encore incomplet en ce qui concerne les engrais organiques. En effet, le règlement liste les matières premières qui peuvent entrer dans la fabrication des engrais, amendements et supports de culture. Or, la catégorie de matières premières CMC 10 renvoie directement au règlement dédié aux sous-produits animaux. « *L'exécutif européen n'a pas encore établi cette liste, qui relève d'un texte législatif différent, pointe Laurent Largent, directeur d'Afaïa, le syndicat des fertilisants organiques. Presque tous les engrais organiques, et certains biostimulants, contiennent des sous-produits animaux. Par conséquent, ces produits ne peuvent pas bénéficier de la certification européenne, tant que la Commission européenne n'a pas publié ce tableau.* »

contamination avec d'autres oiseaux demeurerait possible.

Dans un marché en crise, les matières premières attisent les convoitises. « *Nos concurrents passent derrière nous et proposent aux agriculteurs des montants plus élevés pour racheter leur stock, pointe Laurent Chevalier. Cette surenchère a atteint un tel niveau que, pour la première fois, depuis l'année dernière, nous contractualisons les achats de matières premières. Avant, nous nous tapions dans la main.* »

SÉCURISER LES APPROVISIONNEMENTS

Face à cette difficulté d'approvisionnement, les fabricants d'engrais tentent de respecter leurs engagements auprès de la distribution. « *Cette année, notre objectif sera de pouvoir livrer nos clients fidèles, affirme Lionnel Faber. Frayssinet a toujours respecté ses engagements, et nous ne serons pas dans une stratégie de conquête.* » La société a mené un travail de sécurisation des appros pour pouvoir garantir les commandes sur la première partie de campagne. 80 à 90 % des matières premières sont sécurisées, avec certaines des matières garanties à 100 % et d'autres entre 30 et 40 %. Pour autant, le directeur commercial de Frayssinet reste prudent. Tant que les marchandises ne sont pas arrivées au sein de l'entreprise,

des fournisseurs peuvent refuser de livrer des matières, malgré une contractualisation ferme, au vu des cours des marchés.

LES COÛTS DE PRODUCTION EN FORTE HAUSSE

Les établissements Huon ont fait le choix d'assurer les volumes de certains produits phares, comme un fertilisant utilisé par les châteaux reconnus du bordelais, et de réduire la production d'autres recettes. « *Nous avons divisé par deux la quantité de compost vrac que nous fournissons à des maraîchers proches de notre implantation, regrette le directeur commercial. Pour assurer nos livraisons, nous envisageons de nous fournir hors de Bretagne, tout en conservant un sourcing français. Mais nous ne pouvons pas non plus nous éloigner trop, car la logistique est importante.* » Les coûts de production ont fortement augmenté : livraison, logistique, séchage, sacherie, etc. « *La pulpe de raisin prend de la valeur, car il faut la sécher à l'aide d'énergies fossiles telles que le gaz* », abonde Laurent Chevalier. Les coûts de production des amendements organiques auraient augmenté d'environ 25 % en un an, tandis que la hausse des prix des engrais organo-minéraux atteindrait entre 100 et 150 € depuis l'année dernière. ◉



VERTAL
PRÉPARONS LE TERRAIN NATURELLEMENT

Où trouver des engrais azotés disponibles MAINTENANT ?



Arrêt de production massive en Europe



Besoins de couverture en azote non pourvus



Solutions disponibles très limitées

VERTAL AZOBOOST®

PLUS QU'UN ENGRAIS FOLIAIRE AZOTÉ

Forme organique

Biosolution liquide

Absorption foliaire

Épandage quelle que soit la météo
(précipitations et température du sol)

Azote uréique sous forme organique directement assimilable



Absorption et valorisation de l'azote plus rapide par les feuilles

Action globale du Noyau VERTAL® sur la croissance & la santé des cultures



En savoir +



SCAN ME



DES SYNERGIES entre engrais organiques et biostimulants

Le fabricant d'engrais Duroure.7 a créé une filière pour ses engrais organiques au mois d'avril. La société souhaite se rapprocher de fabricants de biostimulants pour développer de nouveaux produits. Une stratégie envisagée également par Gaïago, qui souhaite nouer des partenariats avec des industriels de la fertilisation, afin de créer de nouvelles gammes d'engrais enrichis en additifs agronomiques.

Par **Elena Blum**

DUROURE.7 SOUHAITE DÉMARQUER son activité engrais organiques

Orga DR, filiale appartenant à 100 % à Duroure.7, a été créée en avril 2022 afin de distinguer la production classique d'engrais de synthèse, de la production d'engrais organiques, en pleine croissance.

« **C**ela fait quelques années qu'un fossé se creuse entre les différentes gammes, d'un point de vue marketing, explique Philippe Camps, président de Duroure.7 qui commercialise des engrais chimiques et organiques. *Les clients sont sensibles à la distinction des activités, à mesure que le marché demande de plus en plus de produits organiques utilisables en agriculture biologique.* » C'est pour cette raison que Duroure.7 a créé Orga DR, une filière dédiée à 100 % aux engrais organiques. La mise en marché des produits d'Orga DR se fera désormais par la force commerciale des deux structures du groupe : Duroure.12 et Duroure.7. Ils représentent 15 000 tonnes par



© Albert Buret

Au siège social de Duroure, en Ardèche, où sont produits les engrais minéraux du groupe.

an, contre près de 90 000 t d'engrais minéraux. « *Il y a quelques années nous étions à 10 000 t*, précise Philippe Camps. *Nous augmentons nos volumes d'environ 10 % tous les ans depuis cinq ans, et estimons que nous allons poursuivre cette croissance.* » Les engrais organiques représentent 13 % du chiffre d'affaires de Duroure.7 qui s'élève à 41 M€ par an, soit 5,5 M€. Duroure.7 souhaite désormais lancer des engrais organiques

complétés par des additifs agronomiques, des biostimulants ou des acides humiques développés par des sociétés extérieures. « *Nous avons créé notre image de marque autour de notre volonté de développer des partenariats, renchérit Philippe Camps. Notre capacité à créer une nouvelle forme d'intrants dans nos engrais organiques est l'axe principal de notre développement marketing pour les dix ans à venir.* » 

GAÏAGO INSIDE, « une nouvelle génération de produits »

En complément de la revitalisation des sols et de la rémunération carbone, Gaïago travaille aussi à l'optimisation de la fertilisation des plantes, via Gaïago Inside. Cette entité a pour but de s'associer aux industriels de la fertilisation et de la santé des plantes. Échanges avec Florian Béguin, responsable de Gaïago Inside, et Samuel Marquet, cofondateur de l'entreprise.



À gauche, Florian Béguin, responsable Gaïago Inside, à droite, Samuel Marquet, cofondateur de la structure.

Référence Agro : En quoi consiste Gaïago Inside ?

Florian Béguin : C'est une entité créée chez Gaïago il y a quelques années, et qui est complémentaire de notre activité traditionnelle auprès de la distribution agricole. L'objectif est de développer des partenariats avec des groupes industriels, pour intégrer nos produits dans les solutions de nos partenaires. Cela permet d'apporter de la valeur ajoutée à l'industriel et de simplifier le travail de l'organisme stockeur et de l'agriculteur.

R.A. : Avez-vous déjà développé un tel projet avec un acteur industriel ?

F.B. : En septembre 2021, nous avons conclu un accord avec Corteva pour développer et distribuer des biofongicides sur vigne, pommes de terre, légumes et fruits à pépins et à noyaux. Pour la fertilisation, nous sommes en discussion avec un certain nombre d'entreprises en France et à l'international, mais ces échanges demeurent pour le moment confidentiels.

R.A. : Quels sont les services que vous souhaitez apporter aux industriels de la fertilisation ?

Samuel Marquet : Avant tout, il nous faut comprendre quels sont leurs besoins, quelles sont les nouvelles fonctionnalités qu'ils souhaitent développer, selon le type d'engrais. Cela peut concerner la biodisponibilité des éléments minéraux, la revitalisation des sols, l'ajout d'additifs agronomiques, etc. Le marché a besoin d'innover et notre complémentarité peut apporter une nouvelle génération de produits conformes aux attentes et besoins de l'agriculture.

R.A. : Quelles peuvent être les difficultés d'une telle synergie entre vos produits et des engrais ?

S.M. : Nous produisons des prébiotiques et des probiotiques, ces derniers étant composés d'organismes vivants. Il faut s'assurer de la viabilité de ces micro-organismes jusqu'au champ. C'est là que le partenariat est très important, car le processus industriel est à prendre en considération au cas par cas. Nous faisons du cousu main. ☺





LES 17èmes RENCONTRES INTERNATIONALES de l'AFCOME

au Palais Beaumont de Pau
du 2 au 4 Novembre 2022

Ne manquez pas le rendez-vous incontournable
de la filière fertilisation !

3 JOURS
350 PARTICIPANTS
15^{ème} D'EXPOSANTS

Conférences organisées autour de 3 sessions :

- Agronomie – Innovation - Règlementation
- Internationale
- Économique

PROGRAMME & INSCRIPTION

<https://afcome.org/rencontres-internationales-2022/>





L'abaissement du seuil de stockage pourrait faire disparaître des zones de stockage locales.

STOCKAGE DES AMMONITRATES, un débat explosif

Les ministères de la Transition écologique et de l'Économie souhaitent renforcer la sécurité autour des nitrates d'ammonium, matière qui compose les ammonitrates. Un projet de décret visant à baisser les seuils des installations de stockage a été lancé en début d'année, et la nouvelle réglementation pourrait entrer en vigueur dans les années à venir. Une mesure fustigée par le monde agricole.

Par **Elena Blum**

L'explosion du port de Beyrouth, en août 2020, a fait connaître au grand public le nitrate d'ammonium, qui entre dans la composition des ammonitrates. Face à la crainte d'un incident similaire en France, les ministères de l'Économie et de la Transition écologique ont commandé une mission relative à la gestion des risques liés aux ammonitrates dans les ports maritimes et fluviaux du territoire. Un rapport a été rendu en mai 2021. Désormais, ce sont les installations

agricoles qui sont visées, avec la publication, en janvier 2022, d'un décret et d'un arrêté visant à réduire les seuils de stockage des ammonitrates 33.5, dosés à plus de 80 % en nitrate d'ammonium.

LES INSTALLATIONS AGRICOLES VISÉES

Cette nouvelle réglementation prévoit une réduction des capacités de stockage des installations non déclarées et non soumises à autorisation. Elle concerne à la fois les

organismes stockeurs (OS) et les exploitations agricoles. Pour Jacques Vernier, président du Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques (CSPRT) et ancien président de l'Ademe, l'objectif d'une telle réglementation est la protection des exploitations. « *Mon obsession est la protection des agriculteurs et des sapeurs-pompiers, explique-t-il. Des feux de ferme auraient pu mal tourner, en août 2021 à Plouénan, dans le Finistère, ou à Saint-Denis-le-Ferment, dans l'Eure, le 10 mars 2022. Le nitrate*

d'ammonium est un comburant : en cas de début d'incendie, il amplifie le feu, et dans un second temps, explose. Dans une ferme, il y a de la paille, du foin, des huiles, autant de produits inflammables. »

UNE MESURE FUSTIGÉE PAR LE MONDE AGRICOLE

« Nous savions que la réglementation des engrais était en passe d'évoluer sur des questions environnementales, mais sur le stockage, c'était une surprise, indique Charlotte Niay, responsable fertilisation et veille réglementaire pour le négoce Charpentier. Cette réglementation va créer des freins, et générer de nouveaux coûts pour les agriculteurs et les OS. »

Quant à la présidente de la FNSEA, Christiane Lambert, elle a précisé, en février, à Référence agro : « améliorer la sécurité, oui. Interdire le stockage des engrais, non. Nous avons demandé à repousser l'examen du décret par le CSPRT car toutes les études d'impact techniques et financières n'ont pas été effectuées. » Qu'à cela ne tienne, le texte, qui aurait dû être étudié le 22 février, a été repoussé... au 15 mars. Le CSPRT a adopté plusieurs baisses des seuils de stockage (voir encadré). Les installations soumises à déclaration devront également être mises en conformité, dans des délais allant jusqu'à trois ans et demi. Pascal Ferey, président de la Chambre d'agriculture de la Manche et représentant des exploitants au CSPRT, a pourtant voté contre ces réglementations, défendant une spécificité industrielle française,



Pascal Ferey,
représentant
de la FNSEA au
CSPRT

« Trois zones de stockage sur quatre pourraient fermer. »

DES SEUILS REVUS À LA BAISSÉ

Avec la nouvelle réglementation, les seuils de stockage des ammonitrates haut dosage vont être revus à la baisse.

Pour les installations soumises à déclaration :

- Ancien seuil : 500 tonnes maximum (dont 250 tonnes de vrac maximum)
- Nouveau seuil au 1^{er} janvier 2023 : 150 tonnes maximum (vrac et/ou big-bags)

Pour les installations soumises à autorisation :

- Ancien seuil : 1250 tonnes maximum (vrac ou big-bags)
- Nouveau seuil au 1^{er} janvier 2025 : 500 tonnes maximum (vrac ou big-bags)

adaptée aux conditions pédoclimatiques du nord du pays. Il précise : « Le passage des ammonitrates 33,5 aux ammonitrates 27 nécessiterait une utilisation accrue de gaz, pour la production, ainsi que l'adaptation des usines, mais aussi une hausse de 20 % des volumes pour un même apport en azote. Soit une hausse des transports, davantage de rejets de CO₂ et de déchets plastiques. » Autre problème, le décret demande aux OS de mettre aux normes les bâtiments. « Ces investissements seront lourds pour les petites structures, notamment les négoce, qui pourraient déporter leurs stocks d'engrais chez les exploitants, ajoute-t-il. Ce que nous ne voulons pas, pour des raisons de sécurité. » D'après lui, trois zones de stockage sur quatre pourraient fermer en Île-de-France en raison du coût prohibitif des travaux.

MANQUE DE TRANSPARENCE

Jacques Vernier regrette que le monde agricole n'ait pas partagé ces éléments à l'administration en amont des discussions : « Les fédérations n'ont transmis aucune information, ce qui ne nous a pas permis de construire le texte en bonne intelligence. » Lors de la présentation du plan de résilience, Julien Denormandie, à l'époque ministre de l'Agriculture, a indiqué que les législations liées aux engrais étaient interrompues, afin



Jacques Vernier,
président du
CSPRT

« Les big-bags empêchent la contamination entre un engrais et un produit inflammable, et peuvent être déplacés en cas d'incendie. Alors pourquoi utilise-t-on encore le stockage en vrac ? »

de préserver l'approvisionnement en azote pour la prochaine campagne. En attendant, Matignon a confié aux Conseils généraux de l'économie, de l'environnement et de l'agriculture, le soin d'identifier les risques environnementaux, et les impacts agricoles et économiques de l'abaissement des seuils de stockage des ammonitrates. La coopération agricole, la fédération du négoce agricole, Yara, Boréal et l'Unifa sont en cours d'audit. Delphine Guey, directrice de la communication et des affaires publiques chez Yara, a confié à Référence agro : « si le décret passe en l'état, nous serons contraints de fermer notre usine de Montoir-de-Bretagne. » Le rapport devrait être présenté en fin d'année. Quant à la nouvelle réglementation, elle pourrait s'appliquer aux installations de stockage existantes à compter du 1^{er} janvier 2025. ☺

DYNAMISME ET INNOVATION

malgré la volatilité des matières premières

Le monde des engrais subit de plein fouet la volatilité des prix induite par le conflit en Ukraine. Pourtant, les entreprises recrutent, s'associent et investissent, notamment pour réduire leur empreinte carbone.

Par **Elena Blum**

2022

Septembre

70 % de la production européenne d'engrais est à l'arrêt. Yara, Boréal, OCI, Fertiberia, EuroChem... le conflit en Ukraine et la crise énergétique qui en découle impactent fortement la production européenne d'engrais, faisant craindre des pénuries.



Juillet

Le règlement européen portant sur les matières fertilisantes et supports de culture 2009/1009 entre en vigueur le 16 juillet.

Juin

Delphine Guey, directrice des relations extérieures et de la communication de



Yara est élue présidente de l'Unifa le 16 juin.

Le 2 juin, Borealis annonce avoir reçu **une offre ferme d'Agrofert** pour l'acquisition de ses activités dans le secteur de l'azote, y compris les engrais, la mélanine et les produits azotés techniques. Le projet pourrait être bouclé avant la fin de l'année.

Via Végétale recrute **Jean-Louis Moréac**, en développement technique et commercial, pour la région ouest.



Mai

Laurent Chevalier, ancien directeur commercial Sud de Greencell, rejoint Huon, fabricant breton d'engrais organique, en tant que directeur commercial.

Natural Plant Protection, l'unité commerciale d'UPL, conclut **un accord de partenariat stratégique** avec le centre d'innovation de Kimatec, MAAVi, pour la fourniture de biosolutions et d'engrais aux États-Unis.



De Sangosse annonce le 3 mai **l'acquisition de Biovitis**, spécialisée dans la protection et la biostimulation naturelle des végétaux.

Rovensa, le groupe qui possède Tradecorp, acquiert Cosmocel, fabricant de biostimulants mexicain.

Avril

Le producteur espagnol d'engrais Fertiberia affiche son ambition sur le carbone. Objectif : être à zéro émission de CO₂ en 2035.

Biovitis recrute David Messica au poste de responsable secteur Sud de France.



Duroure crée sa **filiale dédiée aux engrais organiques, Orga DR.**

Marie-Emmanuelle Saint-Macary, responsable scientifique et innovation chez Frays-



sinet, est élue à l'Académie d'agriculture de France, au sein de la section agrofourmitures.

Tradecorp lance une unité mixte de recherche en Espagne avec le Centre de biotechnologie et de génomique végétales, un centre commun entre l'Université technique de Madrid et l'Institut national de recherche et de technologie agricoles et alimentaires.

Yara et Saipol nouent **un partenariat pour promouvoir la filière colza bas carbone** en France.

Mars

Après être entré en négociation exclusive avec EuroChem pour le rachat de son activité de production et de distribution d'engrais azotés, **Boréal a finalement rejeté la proposition** du fabricant russe.



Yara annonce réduire temporairement la production **de ses usines du Havre et de Ferrara (Italie)**, pour arriver à environ 45 % de ses capacités de production européennes.

Le Conseil supérieur de la prévention des risques technologiques adopte le projet de **décret visant à limiter le stockage des ammonitrates 33,5**. Les Conseils généraux de l'économie, de l'environnement et de l'agriculture doivent rendre un avis sur le décret en octobre.



Amendis, filiale d'Olmix dédiée aux engrais organiques, est achetée par Terrial, filiale d'Avril et de Suez. L'objectif de l'acquisition pour Terrial : devenir le leader français de la fertilisation organique.

Violleau lance un projet de construction d'une nouvelle unité de granulation à Vénérolles dans l'Aisne sur le site d'Akiolis.



Février

Hello Nature et MPS Egg Farms annoncent une joint-venture pour investir près de 50 M€ dans une usine de fabrication d'engrais spéciaux, aux États-Unis.

Janvier

Yara et la coopérative suédoise Lantmännen ont signé le 13 janvier **un accord commercial concernant des engrais décarbonés**, issus d'énergie renouvelable, d'ici à 2023.

2021

Décembre

Borealis s'associe à Hynamics, filiale d'EDF, pour produire de l'hydrogène décarboné sur le site de production d'engrais d'Ottmarsheim, dans le Haut-Rhin.

Frayssinet recrute **deux personnes pour étoffer son service recherche et développement** : Xavier Heudelot, ingénieur agronomique et expérimentation, et Justine Malaterre, chargée de projet junior agronomie et expérimentation.



Soiltech s'ouvre à de nouveaux clients européens, et notamment français, en plus de son activité aux Pays-Bas, en Allemagne et en Italie. Soiltech nomme Gaston le Hardy responsable marchés France et Belgique.

PCVF, filiale du groupe Cérésia, produit des composts pour différentes cultures. Elle s'associe à une autre filiale du groupe pour la **production d'un fertilisant dédié à la vigne**.

Octobre

OvinAlp obtient une AMM pour la **bactérie Bacillus amyloliquefaciens**, qui permet de solubiliser le phosphore.

Timac Agro s'engage avec Hectar, l'établissement de formation supérieure agricole de Xavier Niel, pour accompagner 20 entrepreneurs dans le cadre d'un incubateur de start-up agricoles.

Septembre

Yara rachète la société finlandaise Ecolan, qui produit des engrais organiques.

Agrimer s'agrandit, avec la fin des travaux engagés en 2019. La firme avait alors investi **5 M€ pour la construction de deux extensions** avec de nouvelles lignes de production.



Jean-Emile Witzikam devient responsable régional en Aude, Aveyron, Hérault, pour Frayssinet.

Hello Nature annonce le renforcement de son équipe réglementaire, avec l'embauche de **Laetitia Fourié et Maxime Millet**.

Maylis Radonde rejoint Timac Agro en qualité de directrice développement produits et communication.



ORGADUR

FERTILISATION ORGANIQUE

Une société du groupe

DR
DUROURE

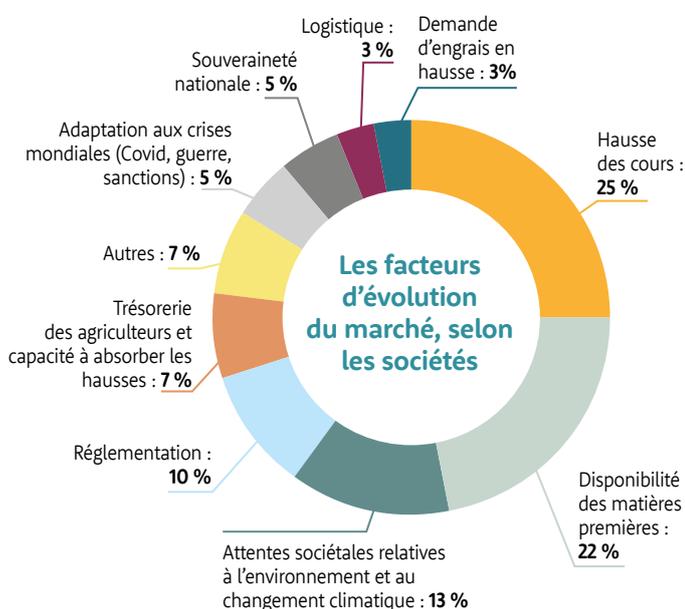
Votre Fertilisation organique

www.duroure.fr

L'ENQUÊTE DE RÉFÉRENCE AGRO en chiffres

Comme chaque année, nous avons interrogé les fabricants d'engrais, organiques et minéraux, au cours de l'été et du mois de septembre. Du fait d'un contexte particulier, un certain nombre d'entreprises, habituées à nous répondre, n'ont pas souhaité communiquer leurs chiffres d'affaires ou leurs tonnages cette année. Une vingtaine de firmes a toutefois partagé son ressenti sur la situation actuelle : impact de la guerre en Ukraine, facteurs d'évolution de la filière, changements stratégiques.

Par **Elena Blum**



LE TONNAGE PRODUIT EST RELATIVEMENT STABLE		
	2020	2021
Tonnage engrais minéraux	2 494,2 Mt	2 621,9 Mt
Tonnage engrais organiques	1 195,4 Mt	1 188,3 Mt

Les volumes des engrais minéraux sont en légère hausse, de 5 %. Quant aux volumes des engrais organiques, ils sont stables, à - 0,6 %.

Tableau produit à partir des données des 10 leaders des engrais minéraux et des 10 leaders des engrais organiques, nous ayant transmis des informations deux ans de suite.

Un chiffre d'affaires du secteur en hausse



Le chiffre d'affaires des engrais minéraux progresse de 22,4 %, du principalement à la hausse des prix. Celui des engrais organiques augmente plus légèrement, de 6 % environ.

Tableau produit à partir des données des 10 leaders des engrais minéraux et des 10 leaders des engrais organiques, nous ayant transmis des informations deux ans de suite.

■ Engrais minéraux ■ Engrais organiques Source : CA cumulé des firmes

QUELLES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE EN UKRAINE ?

Interrogés sur les conséquences de la guerre en Ukraine sur le secteur, les fabricants d'engrais français ont indiqué que la **hausse des prix et la baisse des disponibilités** les ont poussé à diversifier leurs approvisionnements. Ce qui a eu pour effet d'accroître les prix de ces nouveaux sourcing, mais également, dans certains cas, d'**augmenter les délais de livraison**. Plusieurs entreprises nous ont confié devoir augmenter leurs tarifs pour rester compétitifs. Certaines estiment que la guerre en Ukraine tire les prix des céréales vers le haut, ce qui est un **désavantage pour la filière céréalière bio** : elle peine à apparaître rentable pour les agriculteurs. Mais la guerre en Ukraine pourrait aussi engendrer un **changement positif de pratiques**, avec une diversification des appros, une montée des produits alternatifs, et l'accroissement des surfaces en oléoprotéagineux en France.

PANORAMA DES FOURNISSEURS EN FRANCE

Classement des entreprises à dominante minéraux et commodités

ENTREPRISE (GROUPE ET PAYS D'APPARTENANCE)	PRODUCTEUR/ BULKEUR/TRADER	CA ENGRAIS EN FRANCE 2021 (EN M€)	PART DE L'ACTIVITÉ ENGRAIS (EN %)	RÉPARTITION DU CA	TONNAGE SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS (EN KT)
YARA FRANCE (Yara International ASA, Norvège)	Producteur	889	62 %	Dominante azotés	1700
TIMAC AGRO (Roullier, France)	Producteur	320	NC	NC	NC
LITFERT (Achema, Lituanie)	Producteur	187,63	99 %	100 % commodités azotés	610
EUROCHEM AGRO FRANCE (Eurochem, Zug/Suisse)	Producteur	184	100 %	Engrais minéraux/commodités : 100 %	810
PHOSAGRO FRANCE (Phosagro Russie)	Producteur	184	100 %	100 % commodités (40 % N + 60 % P)	NC
ICL EUROPE BV ⁽¹⁾ (ICL, Israël)	Producteur	140	100 %	90 % commodités (25 % P + 28 % K + 47 % binaires/ternaires) et 10 % fertilisants de spécialité pour l'agriculture	600
FERTIRECO ⁽²⁾ (France)	Centrale d'achats	84	NC	NC	322
FERTIBERIA (Grupo Fertiberia, Espagne)	Producteur	75	85 %	Engrais minéraux/commodités : 70 % Activité en N : 85 % Engrais binaires/ternaires : 15 % Spécialités, organiques et organo-minéraux : 30 % Inhibiteurs d'uréase, DMPP, etc. : 10 %	250
ELIARD SPCP / FERTEMIS (Eliard-SPCP, France)	Producteur et bulkeur	63	60 %	NC	160
FERTINAGRO FRANCE (Tervalis)	Producteur et bulkeur	50,4	100 %	Dominante commodités	145
UNIFERT ⁽²⁾ (Unifert - Interore)	producteur	51	100 %	NC	NC
AMALTIS (France)	Bulkeur	45,8	100 %	NC	195
DUROURE (France)	Bulkeur et producteur	41	100 %	Engrais minéraux/commodités : 87 % Engrais organiques et organo-minéraux : 13 %	108
LONGUEIL ⁽²⁾ (France)	Producteur	18,2	NC	NC	NC
PLANTIN (France)	Producteur	9,7	99 %	Activité en N : 2 % Activité en K : 1 % Engrais binaires/ternaires minéral : 72 % Biostimulant : 5 % Oligo-éléments : 5 % Engrais organiques et organo-minéraux : 15 %	13,9
SUD ENGRAIS DISTRIBUTION ⁽²⁾ (France)	Bulkeur	8,6	100 %	Engrais minéraux/Commodités : 100 %	NC
VOET ENGRAIS ⁽²⁾	Producteur	5,6	NC	Engrais minéraux et commodités	NC
TESENDERLO ⁽²⁾	Producteur	4,6	NC	Engrais minéraux et commodités	NC
AGERA ⁽²⁾ (France)	Producteur	3	100 %	Engrais minéraux/commodités/amendements : 100 %	NC
OCI AGRO FRANCE ⁽²⁾ (OCI Nitrogen, Pays-Bas)	Producteur	2,9	NC	NC	NC
FERTILINE (InVivo, France)	Producteur	NC	NC	NC	NC
LHOIST AGRICULTURE ⁽²⁾ (Lhoist, France)	Producteur	NC	8 %	NC	NC
BORÉALIS L.A.T (Boréal AG, Autriche)	Producteur	NC	100 %	Dominante azotés	NC
CROP VITALITY (Tessenderlo)	Producteur	NC	NC	NC	NC
HAIFA (Haifa Chemicals, Israël)	Producteur	NC	100 %	Engrais binaires/ternaires : 35 % Spécialités, organique et organo-minéraux : 20 % COATED : 25 % Biostimulant : 5 % Oligo-éléments : 5 % Engrais organiques et organo-minéraux : 10 %	40
HELM ENGRAIS FRANCE (Helm AG)	Producteur et importateur	NC	100 %	NC	NC
K + S FRANCE (K+S Minerals and Agriculture GmbH, Allemagne)	Producteur	NC	NC	NC	NC
FERTILORE (Groupe Roullier)	Trader	NC	100 %	Engrais minéraux/commodités	NC
NUTRIEN FRANCE	Producteur	NC	100 %	NC	NC

Source : enquête de Référence agro auprès des entreprises durant le mois de septembre 2022.

(1) Chiffres de l'édition 2021 - (2) Estimation Référence agro



***Mieux vaut placer
sa confiance
sous le signe du taureau***

ESTA® Kieserit

Patentkali®

KALISOP®

Korn-Kali®

60^{er} Kali®

Sodikali®

NG NOVAGRO

EPSO^{Top}®

*Nous allons chercher au cœur de la terre
ce qui nourrit le mieux vos attentes*



ks-france.com



Classement des entreprises à dominante engrais organiques, organo-minéraux ou spécialités

ENTREPRISE (GROUPE ET PAYS D'APPARTENANCE)	CA ENGRAIS EN FRANCE 2021 (EN M€)	PART DE L'ACTIVITÉ ENGRAIS (EN %)	RÉPARTITION DU CA	TONNAGE SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS (EN KT)
ANGIBAUD DEROME (Sede Environnement - Veolia, France)	42	100 %	Biostimulant : 4 % Oligo-éléments : 12 % Engrais organiques et organo-minéraux : 60 %	90
FRAYSSINET SAS (France)	41	90 %	Engrais organiques et organo-minéraux : 90 % Biostimulants : 10 %	90
TERRIAL (Avril, France)	40	80 %	Engrais organiques et organo-minéraux : 90 % Biostimulants : 5 % Oligo-éléments : 5 %	700
COMPO EXPERT FRANCE SAS (Compo Expert GmbH, Allemagne)	23,2	89 %	Produits de spécialités binaires et ternaires (IBDU, enrobés, etc) : 38,1 % Inhibiteur d'uréase, DMPP, etc : 25 % Biostimulants : 28 % Oligo-éléments : 1,2 % Engrais organiques et organo-minéraux : 7,7 %	24,3
VIOLLEAU SAS (Akiolis Group membre de Tessenderlo Group)	18	95 %	Spécialités, organique et organo-minéraux : 3 % Biostimulants : 2 % Engrais organiques et organo-minéraux : 95 %	96
SDP ⁽²⁾ (Rovensa, Portugal)	17,5	NC	Engrais organiques, fertilisation du sol et adjuvants	NC
OVINALP FERTILISATION (Groupe Ovinalp, France)	16,3	100 %	NC	NC
GERMIFLOR - ETS MARCEL LAUTIER ET CIE (France)	12	100 %	Engrais organiques 60 % Engrais organo-minéraux 40 %	35
HUON (Veolia)	11	95 %	Biostimulants : 5 % Engrais organiques et organo-minéraux : 95 %	30
DELEPLANQUE & CIE (France)	10	NC	Engrais organiques et organo-minéraux : 70 % Engrais binaires/ternaires : 30 %	135
OLMIX (Olmix Group, France)	7,3	20 %	Spécialités, organique et organo-minéraux : 20 % Biostimulants : 80 %	NC
HELLO NATURE FRANCE (Hello Nature International, Italie)	5	60 %	Biostimulants : 40 % Engrais organiques et organo-minéraux : 60 %	18
TERRAM ⁽²⁾	4,5	NC	Engrais organiques et organo-minéraux	NC
AGRIMER AGROCÉAN (France)	2,5	100 %	Biostimulants et biofertilisants foliaires à base d'algues : 100 %	NC
SOFRAPAR - ECOBIOS (France)	1,5	90 %	Biostimulants : 95 % Oligo-éléments : 5 %	0,005
BIOCOMPIG ⁽¹⁾ (Pays-Bas)	0,7	100 %	Engrais organiques : 100 %	7
UPNESS	0,5	100 %	NC	0,1
BIOVITIS (France)	0,1	12 %	Biostimulant : 44 %	NC
TRADECORP FRANCE (Rovensa, Portugal)	NC	NC	Biostimulants : 50 %	NC
AGRI SYNERGIE (France)	NC	NC	NC	NC
ATLANTICA AGRICOLA (Atlantica Agricola, Espagne)	NC	NC	NC	NC
LALLEMAND PLANT CARE (France)	NC	NC	NC	NC
BMS MICRO-NUTRIENTS	NC	NC	NC	NC

Source : enquête de Référence agro auprès des entreprises durant le mois de septembre 2022.

(1) Chiffres de l'édition 2021 - (2) Estimation Référence agro